



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# Dossier de Presse

La préparation de rentrée 2011  
dans le premier et le second degrés



**Vendredi 21 janvier 2011**  
**Rectorat de Nantes**

*Contacts presse :*

Laurence Veteau – Tél : 02 40 37 33 13 – Mél : [laurence.veteau@ac-nantes.fr](mailto:laurence.veteau@ac-nantes.fr)

Guy Chabior – Tél : 02 40 37 33 32 – Mél : [guy.chabior@ac-nantes.fr](mailto:guy.chabior@ac-nantes.fr)

# SOMMAIRE

Les conditions générales de la rentrée	Page 3
L'effort de la Nation	Page 6
La répartition académique des moyens	Page 7
Une académie qui maintient le cap	Page 11

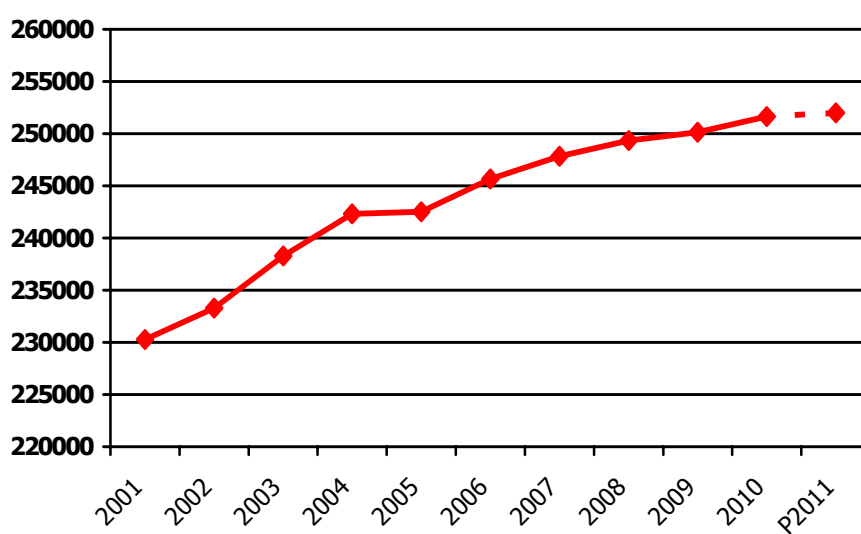
## Les conditions générales de la rentrée

- Une académie en croissance démographique
  - dans le premier degré, une croissance qui persiste mais qui tend à ralentir.

*Tableau élèves académie (premier degré public) rentrée 2010 – évolution 2011*

	Académie
Constat 2010	253 377
Prévision 2011	+ 360

*Tableau évolution effectifs académie (premier degré public) de 2000 à 2010*

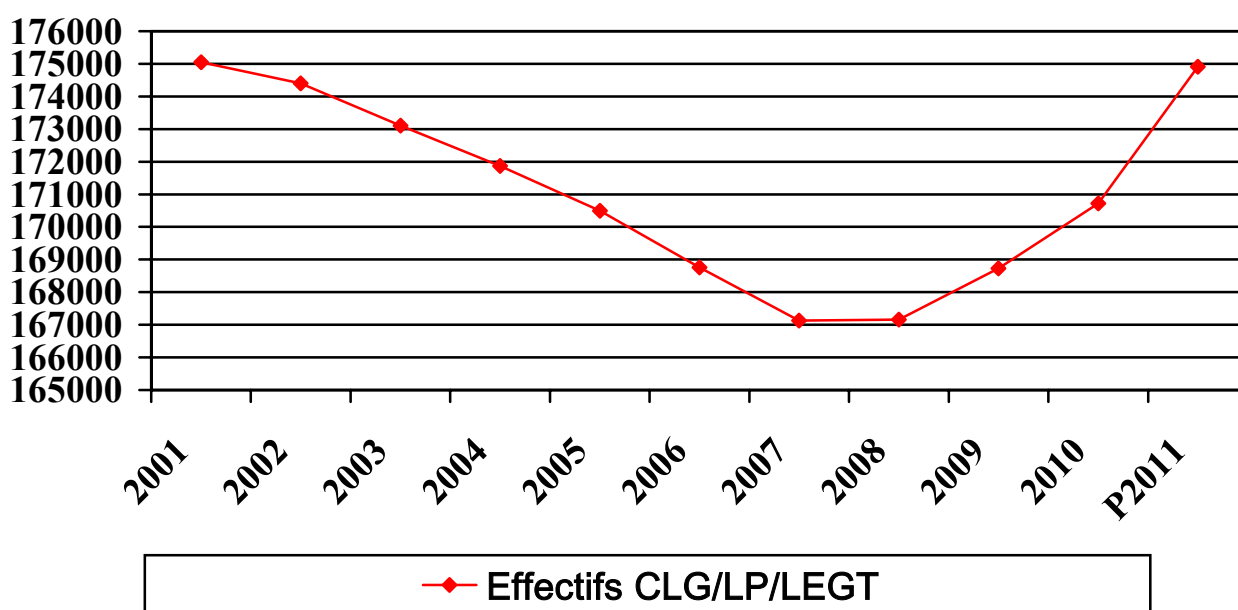


- **Dans le second degré**, une croissance, liée à l'embellie des années 2000, qui concerne plus particulièrement les collèges, tandis que les lycées d'enseignement général et technologique et les lycées professionnels renouent eux aussi avec la croissance.

*Tableau élèves académie (second degré public) rentrée 2010 / évolution 2011*

	<b>Académie</b>
<b>Constat 2010</b>	170 716
<b>Prévision 2011</b>	+ 4 199

*Tableau évolution effectifs académie (second degré public) de 2000 à 2010*



- **Des ressources enseignantes et administratives stabilisées**

En ETP	Effectifs au 01/09/2010	Retraits au 01/09/2011	Variation en %
1er degré	13 206	-71	-0,53%
2nd degré	15 277	0	-
administratifs	2 214	-25	-1,13%

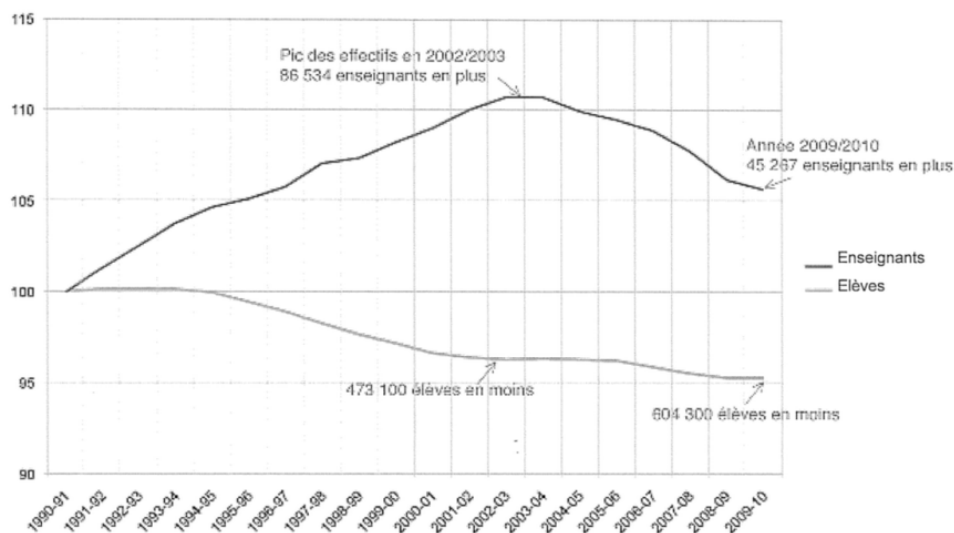
## L'effort de la Nation

### - en termes financiers

- le budget de l'Éducation nationale représente **60,5 milliards d'euros** pour l'année 2011, soit **21 % du budget de l'État**, en croissance de 1,6 % par rapport à 2010.
- Il s'agit là du plus gros budget de l'État après le remboursement de la dette.

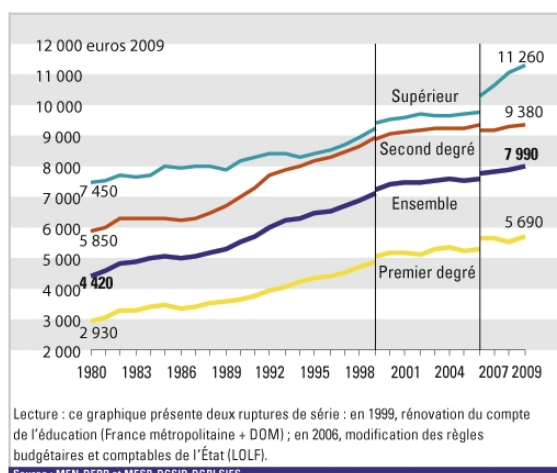
### - en termes humains

#### Evolution du nombre d'enseignants et d'élèves depuis 1990 (public et privé)

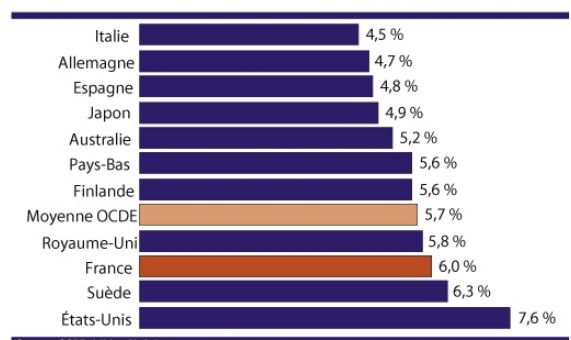


### - au regard des comparaisons internationales

#### 03 Évolution de la dépense moyenne par élève aux prix 2009 (1980-2009)



#### Dépense d'éducation (formation initiale) par rapport au PIB (2007)



## La répartition académique des moyens

- **Dans le premier degré**

Il faut tenir compte de l'évolution démographique, de la spécificité de chaque département, des résultats scolaires et des taux actuels d'encadrement, afin de conjuguer priorités et équité.

*Tableau constat 2010 / évolution 2011 – effectifs premier degré par département*

Département	Constat 2010	Prévision 2011
44	91 720	+ 502
49	54 689	- 85
53	22 866	- 242
72	50 437	- 151
85	33 665	+ 336

Les deux départements littoraux connaissent une évolution démographique toujours positive, alors que, dans les trois autres départements, on constate une diminution des effectifs prévisionnels.

*Répartition des postes enseignants rentrée 2011 dans le premier degré public*

P/E 2010	44	49	53	72	85	Académie
	5,06	5,11	5,16	5,20	5,11	5,12

P/E prévisionnel 2011	5,04	5,09	5,15	5,16	5,06	5,09
-----------------------	------	------	------	------	------	------

Répartition des postes enseignants R2011	5	-15	-15	-30	2	-53
Intervenants en langues						-18

Rappel : le P/E représente le nombre de professeurs pour 100 élèves. Il s'agit du principal indicateur de répartition des moyens.

La répartition pour la rentrée 2011 a donc été effectuée dans un souci de rééquilibrage entre les départements tout en tenant compte :

- de la réalité démographique de chaque département ;
- des spécificités (ruralité, densité urbaine, présence de réseaux d'éducation prioritaire) de chacun des départements ;
- de la performance, c'est-à-dire en s'appuyant sur une analyse fine des résultats des élèves





- **Dans le second degré**

► Il faut tenir compte également de l'évolution démographique, de la volonté de conforter le collège, dernière étape dans la maîtrise du socle de connaissances et de compétences par tous les élèves, de la nécessité de mettre en œuvre la réforme des lycées professionnels (avec l'existence, pour la dernière année, de deux cursus parallèles : celui antérieur à la réforme avec des élèves finissant leur parcours en entrant en 2<sup>ème</sup> année de bac pro, celui résultant de la réforme avec des élèves finissant leur parcours en entrant en 3<sup>ème</sup> année de bac pro) et celle des lycées généraux et technologiques : conforter la rénovation de la classe de seconde, prolonger la réforme en classe de première, lancer la rénovation de la voie technologique.

*Répartition des moyens second degré rentrée 2011*

Lycées généraux et technologiques	- 91
Lycées professionnels	+ 50
Collèges	+ 35
ULIS en LP	+ 5
Enseignement pénitentiaire	+ 1

Dans le cadre des moyens nécessaires à la prise en compte de l'évolution démographique, priorité a été donnée :

- **aux collèges**, pour lesquels il importe de consolider l'acquisition des compétences du socle commun dans les meilleures conditions, au travers notamment de la poursuite de l'individualisation de l'enseignement afin de permettre la réussite de chaque élève (PPRE, accompagnement éducatif, ...)

- **aux lycées professionnels**, pour financer l'ouverture de la troisième année des BAC PRO 3 ans tout en permettant aux élèves déjà engagés dans les parcours antérieurs (BEP + BAC PRO 2 ans) d'achever ceux-ci ;

- en LP toujours, pour assurer la suite des parcours scolaires des **élèves handicapés** au sortir du collège.

Le financement est assuré par les lycées sans pour autant remettre en cause la poursuite de la mise en œuvre de la réforme des lycées d'enseignement général et technologique (cf. infra).

► Il faut équilibrer les taux d'encadrement.

*Répartition des postes d'enseignants en collège entre les départements*

	<b>44</b>	<b>49</b>	<b>53</b>	<b>72</b>	<b>85</b>	<b>Académie</b>
<b>H/E 2010</b>	1,31	1,33	1,34	1,355	1,32	1,33
<b>H/E prévisionnel 2011</b>	1,29	1,31	1,31	1,343	1,30	1,31
<b>Postes enseignants R2011</b>	20	5	11	-5	4	35

Rappel : le H/E représente le nombre d'heures d'enseignement attribuées à l'établissement par le nombre d'élèves.

La répartition des moyens « collèges » entre les différents départements tient compte de la réalité de l'augmentation de la démographie dans chacun de ces derniers et des moyens accordés jusque là à chacun, tout en tenant compte de la ruralité de certains territoires et de la carte des établissements scolaires. Le maillage territorial a en effet un coût, s'il présente par ailleurs l'avantage de contribuer à l'égalité des chances en offrant à tout élève, en tout point de l'académie, une offre de formation de proximité de qualité.

## Une académie qui maintient le cap

Les conditions sont ainsi réunies pour que l'académie maintienne le cap qu'elle s'est donné à travers son projet Cap 2015 et que lui fixe la Nation.

- **« Passer de l'école pour tous à l'école de chacun »** :

**L'égalité des chances** est plus que jamais un objectif poursuivi par l'académie de Nantes avec notamment :

- la poursuite de la scolarisation des **élèves handicapés** dans les écoles du premier degré (CLIS), le développement **des ULIS en collège et l'ouverture de nouvelles ULIS en lycée professionnel** (le nombre d'ULIS en LP se trouvant doublé en un an) ;
- la poursuite de la rénovation de **l'éducation prioritaire** avec l'évolution des Réseaux Ambition Réussite en lien avec le dispositif des Écoles, Collèges et Lycées pour l'Innovation, l'Ambition et la Réussite ;
- le développement des **places labellisées « internat d'excellence »** ;
- le développement des **Cordées de la réussite**, présentes maintenant sur tous les départements et concernant un nombre toujours plus grand d'élèves.

**La culture du socle commun est renforcée** grâce d'une part au maintien d'un certain nombre de dispositifs qui ont aujourd'hui fait leurs preuves, d'autre part à la poursuite d'un accompagnement fort des équipes de terrain :

**à l'école,**

- avec la priorité donnée à la maîtrise des fondamentaux (parler et écouter, lire et écrire, compter et ordonner), l'approfondissement de l'aide personnalisée et l'utilisation raisonnée des évaluations ;

**au collège,**

- c'est d'abord **la poursuite de la personnalisation des parcours**, avec notamment le développement des Parcours Personnels de Réussite Educative (PPRE), dispositif désormais bien identifié par les familles et les élèves ;
- c'est ensuite **la poursuite de l'accompagnement éducatif**, un dispositif dont l'apport en terme de climat scolaire et de progrès dans les apprentissages est largement reconnu et dont les enseignants se sont emparés aux côtés d'autres acteurs ; le budget horaire de l'accompagnement éducatif est maintenu pour la rentrée 2011 ;

- c'est aussi la culture de l'évaluation des connaissances et des compétences, avec des **actions de formation continue à destination des professeurs** sur l'utilisation du livret de compétences et sur l'évaluation des différentes compétences du socle, formations animées par les corps d'inspection, sur l'ensemble des bassins de l'académie, et des **actions d'information à destination des familles** organisées à l'échelle des établissements ;

#### **au lycée, qu'il s'agisse de la voie professionnelle, de la voie générale ou de la voie technologique**

- c'est d'abord la poursuite de la **personnalisation des parcours** (accompagnement personnalisé, tutorat, stages) visant à assurer la réussite des élèves tout en réduisant les redoublements, à les aider dans leurs choix d'orientation en les mettant en cohérence sans les rendre irréversibles, à empêcher les sorties sans qualification en favorisant l'insertion professionnelle ;
- c'est aussi l'élargissement de **l'offre des enseignements d'exploration (EDE)** en lycée d'enseignement général et technologique, afin de rendre celle-ci la plus riche possible dans tous les bassins de l'académie ;
- c'est encore l'attention toute particulière que l'académie de Nantes porte aux futurs élèves de **STI2D** en permettant à ces derniers de sécuriser leurs parcours tout en leur ouvrant la perspective de poursuivre en école d'ingénieurs, au travers d'un partenariat entre le rectorat et les écoles d'ingénieurs.

De l'école au lycée, c'est aussi l'effort maintenu, en partenariat étroit avec les collectivités territoriales et notamment la Région, en faveur du **plurilinguisme et de l'ouverture internationale** : généralisation de **l'enseignement des langues en primaire assuré par les professeurs des écoles eux-mêmes**, poursuite de l'ouverture de **classes bi-langues** en collège, ou encore développement rapide des **DNL (disciplines non linguistiques)**, qui rencontrent un franc succès tant auprès des enseignants, de plus en plus nombreux à demander la certification complémentaire, qu'auprès des élèves et de leurs familles, pour ne prendre que quelques exemples.

#### **S'appuyer sur le professionnalisme et l'engagement des enseignants**

- la qualité de l'enseignement passant d'abord et avant tout par la qualité des femmes et des hommes qui le dispensent et l'organisent, l'académie de Nantes continue de mettre en œuvre **une politique de formation et de valorisation des ressources humaines** ambitieuse et innovante, fondée sur la confiance dans les enseignants et leur capacité à faire de leur liberté pédagogique ordonnée au projet de l'établissement dans lequel ils sont affectés le fondement de leur responsabilité, c'est-à-dire la capacité à apporter des réponses

appropriées, à l'égard des élèves et des familles. Ainsi, pour l'académie de Nantes, le « pacte de carrière », c'est, concrètement :

- 617 **professeurs stagiaires formés** dans l'académie en 2010-2011, chacun ayant un tuteur et une formation complémentaire dont la mise en place a préservé l'organisation des écoles et des établissements scolaires du second degré ;
- 5487 professeurs bénéficiaires de la **revalorisation salariale** décidée par le ministre, ce qui représente, pour l'académie, un effort à hauteur de 10,7 millions d'euros, pour les personnels, un gain concret d'environ 1300 euros nets annuels ;
- des **entretiens professionnels** réguliers pour les enseignants, sur la base du volontariat et d'une évaluation conduite par les enseignants eux-mêmes, à partir des acquis des élèves, pierre de touche de la réussite de l'école.

- **Renforcer l'autonomie des établissements**

- exprimée à travers des projets d'établissement et des contrats d'objectifs mis en cohérence, portant sur les missions pédagogiques et éducatives des établissements, régulièrement évalués par les acteurs eux-mêmes (conseil pédagogique, rapport annuel du chef d'établissement), pris en compte dans le suivi des établissements ;
- manifestée à travers la participation à l'effort de la Nation en matière de formation (initiale et tout au long de la vie), d'éducation, et d'information au service d'une orientation réussie et d'une insertion professionnelle gratifiante, mais aussi à travers les innovations et les expérimentations pédagogiques ;
- traduite par une véritable « culture de la responsabilité » et un réel « sentiment de communauté », ordonnés à la réussite des élèves, appuyés sur un dialogue permanent avec les familles et les partenaires du système éducatif, fondés sur le rassemblement des équipes pédagogiques autour d'un projet réaliste et ambitieux.

**Pour plus de détails sur un certain nombre de ces dispositifs, vous pouvez consulter le site de l'académie : [www.ac-nantes.fr](http://www.ac-nantes.fr)**